

Modalités distribution manuels BTS

1^{ère} année MCO

Saint Luc Cambrai

Date de distribution : mardi 03 septembre à 15h25

Lieu : CDI

L'établissement tenant à vous éviter un coût conséquent, a mis en place un système de location, vous permettant de bénéficier gratuitement des manuels scolaires en 1^{ère} et 2^{ème} année de BTS MCO. Nous vous remercions de suivre ces consignes qui seront vérifiées lors de la distribution **le mardi 03 septembre 2024 à 15h25** et de la restitution en fin de 2^{ème} année par Mme Lesage, professeur documentaliste.

Conditions :

Les manuels seront distribués en échange d'un chèque de caution de 80 € non daté à l'ordre de l'OGEC Saint Luc.

- Chaque livre devra impérativement être recouvert pour le protéger,
- Tout livre dégradé (détaché, abimé, taché, arraché, corné, avec des pages manquantes, écrit...) vous sera facturé 10 €. *Attention, les manuels détachables ne doivent pas l'être* afin d'en faire bénéficier les étudiants des années suivantes,
- Tout livre non rendu vous sera facturé 20 €.

En cas de désinscription en cours d'année scolaire, la totalité des manuels devra être restituée intacte selon les modalités de fin d'année scolaire.

Aucun manuel ne sera distribué sans le paiement de la caution.

Bertrand LAUWERS
Chef d'établissement LTPES- LEG - AREP - UFA
Ensemble Saint Luc Cambrai

Coupon à remettre à la documentaliste lors de la remise de la collection de livres



Manuels de BTS MCO - Année scolaire 2024 / 2025

Je soussigné(e), _____,

élève en : ☐ 1^{ère} année BTS MCO ☐ 2^{ème} année BTS MCO (si nouvel inscrit)

au LTPES Saint Luc de Cambrai, déclare avoir pris connaissance de ces modalités et m'engage à les respecter.

Signature

--